

Les sanctions disciplinaires



Objectifs

Clarifier le pouvoir disciplinaire de l'employeur et respecter les procédures. Identifier les sanctions applicables et mettre en œuvre sa décision en connaissance de cause.

Modalités

- Durée : 1 jour
- Session : à définir
- Public : Tout collaborateur
- Animatrice : Consultante Ressources Humaines
- Prix : 500 € par stagiaire soit un coût horaire stagiaire de 71 € H.T. (exo TVA)

Outils pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques (outils).
- La méthode pédagogique est interactive permettant de travailler simultanément sur les problématiques des participants.
- L'échange est privilégié.

Programme pédagogique

Introduction

I / Pouvoir disciplinaire et contrôle de l'activité des salariés

- I.1 Un pouvoir encadré par le code du travail.
- I.2 Le contrôle des salariés : principes et limites.

II/ Les sanctions disciplinaires

- II.1 Reconnaître ce qui peut être constitutif d'une faute.
- II.2 Distinguer les différents types de fautes.
- II.3 Les différentes formes de sanctions disciplinaires : avertissement, mise à pied, déclassé professionnel, changement d'affectation, mutation géographique, licenciement.

III/ Mise en œuvre de la sanction disciplinaire

- III.1 Comment articuler la procédure légale et la procédure conventionnelle.
- III.2 Obligations selon les différentes sanctions : convocation à un entretien, l'entretien, notification de la sanction, exécution de la sanction....
- III.3 Les limites à ne pas franchir : les risques de discrimination, limites procédurales, le respect des droits et liberté des salariés
- III.4 Les recours du salarié

Conclusion